

FONDANT ULTRA - Gamme déverglaçant

DÉNEIGEANT - DÉVERGLAÇANT ANTI-DÉRAPANT ET INDICATEUR DE TRAITEMENT



- **Formule brevetée avec agent accélérateur de fusion.**
- **Efficace instantanément sur neige, givre, verglas...**
- **Action curative et préventive (retarde le re-gel).**
- **Performant jusqu'à - 55°C.**
- **2 fois plus efficace que les déneigeants classiques.**
- **Effet hygroscopique très important (attire l'humidité).**
- **Economique grâce à son fort pouvoir exothermique et à son indicateur d'épandage.**
- **Permet de sécuriser les zones piétonnes, grâce à la présence d'un agent anti-dérapant minéral naturel.**
- **Compatible avec le contact alimentaire* et biodégradable.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Mélange de paillettes solides blanches et de particules vertes servant d'indicateur d'épandage (colorant alimentaire).
- Densité à 20°C : 0,8.
- pH à 10% dans l'eau : alcalin.
- Hygroscopique.
- Conditionnement en seaux de 25 kg.
- Contient des agents antidérapants de composition minérale.
- Dégèle, dégivre, déglace, retarde la formation du gel.
- Haut pouvoir de dessiccation de l'air. Anti-poussière.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- * Les composants de **FONDANT ULTRA** sont dans la liste des produits de l'arrêté Ministériel du 19/12/13, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
- Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de l'humidité et bien refermer après chaque utilisation.

MODE D'UTILISATION :

- Epandre le produit sur la surface à traiter le plus uniformément possible. Les endroits traités sont aisément visualisables par la présence de l'indicateur coloré.
- L'agent accélérateur de fusion permet d'augmenter la vitesse de traitement.
- Le composé antidérapant minéral sécurise les zones traitées (obligatoire pour les communes selon l'arrêté inter-préfectoral du 27 octobre 1937). L'antidérapant contient 2 granulométries différentes (pour routes et trottoirs).

- Dose à utiliser :

- 30 g de **FONDANT ULTRA**/m² pour traitement préventif.
- 30 à 80 g **FONDANT ULTRA**/m² pour traitement curatif et suivant l'épaisseur de la neige ou du verglas.